

Le Petit Journal de Neuvic

Périodique d'informations municipales - Juillet 2022 - N°30



Editorial

Madame, Monsieur, Chers concitoyens

Les élections législatives se sont déroulées le mois dernier et pour la première fois depuis 1988, le Président élu ne dispose que d'une majorité relative dans la foulée de l'élection présidentielle.

Le temps de l'action est compté et face à l'inflation qui progresse toujours plus vite que le pouvoir d'achat de nos concitoyens, il faudra fédérer autour de sujets qui font consensus.

Le choix des Français ne se discute pas et l'enjeu local que nous portons pour notre commune reste l'application du programme de mandat du "Bien vivre ensemble à Neuvic".

Gardons la tête et les yeux rivés sur notre quotidien, continuons à promouvoir le développement de notre commune.

Au niveau de la communauté de communes tout d'abord, nous n'avons pas voté le budget de la CCIVS car il nous amène inévitablement vers une hausse d'impôts de la part intercommunale. Nous réfléchissons à un départ vers le Grand Périgueux avec une reprise de certaines compétences.

Par ailleurs, pour répondre à un enjeu écologique et après 30 ans de débats et de grandes discussions, la navette ferroviaire bâtie sur un modèle d'un "RER métropolitain" et qui relie Mussidan à Niversac, a vu le jour samedi 2 juillet.

Ainsi, une idée a fait son chemin : celle que le train est le premier moyen de lutte contre le dérèglement climatique tout en permettant d'arriver en ville avec plus de sérénité.

Sur les 37 kilomètres de voies ferrées entre Mussidan et Niversac, les trains des lignes Bordeaux-Périgueux, Périgueux-Brive et Périgueux-Agen ont été cadencés et renforcés par des rames locales.

Ce système permet de proposer, notamment à la gare de Neuvic, un train toutes les heures aux heures de pointe.

Notons aussi que dans les trains, il est possible de prendre son vélo avec soi et par commodité il est plus facile d'utiliser un vélo pliable.

Enfin, dans le domaine de la dépendance, la première pierre du projet de nouvel EHPAD a été posée le 8 juillet. Ce projet important pour la commune de Neuvic est une avancée de plus qui est faite dans les enjeux liés au handicap et au bien-être des seniors. Il en va ainsi de la solidarité entre les générations.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un très bel été.

Bien cordialement

Paulette DOYOTTE
Maire de Neuvic

Arrivée de la navette ferroviaire à la gare de Neuvic

Pour faire connaître la navette ferroviaire et convaincre les Périgourdiens attachés à leur voiture, de prendre le train, une grande fête a eu lieu samedi 2 juillet tout au long du parcours entre Mussidan et Niversac.



Fête de la navette ferroviaire.

Ainsi, à la halte de Neuvic, la journée a été agrémentée par diverses animations : exposition de maquettes de trains et démonstration de modélisme, course de miniatures, visites avec l'historien Patrice Rolli, exposition de vieux véhicules, randonnée, lecture théâtrale par l'acteur douzillacois Vincent Gross, présentation des cagettes de Douzillac et de Saint-Germain-du-Salembre. Un stand de promotion touristique du territoire avec l'Office de Tourisme était également présent.

• Télécharger les horaires :

<https://m.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine/se-deplacer/fiches-horaires>



Arrivée des élus à la halte de Boulazac

EHPAD de Neuvic, la première pierre posée vendredi 8 juillet

C'est un chantier de plus de 10 millions d'euros qui a commencé depuis début juillet et qui va durer près de deux ans.

Le conseil d'administration de l'EHPAD, présidé par François Roussel, maire honoraire de Neuvic, a souhaité symboliquement, poser une première pierre pour plusieurs raisons.

D'abord, c'était l'occasion de remercier Sylvaine Célérier, Directrice qui vient juste de faire valoir ses droits à la retraite et qui a beaucoup œuvré depuis des mois pour mener à bien ce projet tant attendu par les résidents et le personnel de l'EHPAD.

Ensuite, en ces temps où l'actualité nous a montré des exemples de maltraitance dans certaines structures dédiées au très grand âge, les élus ont rappelé leur attachement à un **EHPAD public** où tout sera mis en œuvre pour répondre aux grands défis du vieillissement de nos concitoyens.

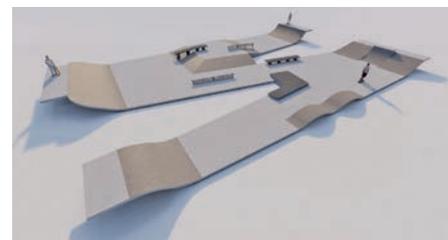


Sylvaine Célérier truelle en main, sous l'œil bienveillant de Paulette DOYOTTE, maire, Jean Michel MAGNE conseiller départemental et François ROUSSEL président du conseil d'administration de l'EHPAD, le tout supervisé par Evelyne AUGIER-CLERY directrice par intérim et Laurent MONTEIL directeur de l'EHPAD de Neuvic.

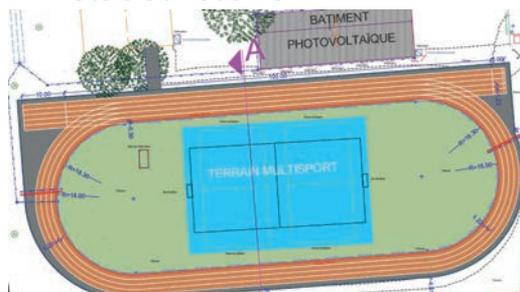
Les projets

Skatepark

Après quelques modifications apportées au projet initial afin de proposer un équipement répondant au mieux aux attentes des futurs utilisateurs, c'est avec plaisir que nous vous annonçons le démarrage des travaux en août pour une durée d'environ deux mois. Avec un autofinancement de seulement 25% (75% de subventions) nous pouvons nous féliciter de veiller sur le budget de la commune.



Piste d'athlétisme



Dans un souci de proposer un équipement de qualité mais aussi avec la volonté de maîtriser au mieux le budget communal, ce projet est reporté sur l'exercice 2023.

Voirie (travaux communautaires)

C'est début septembre que l'opération de réfection des trottoirs et chaussées commencée l'année dernière rue Frédéric Mistral et lotissement du Terme Est, continuera résidence de la Chenevière (rue Montaigne, rue de La Boétie, rue Fénelon). Pour des contraintes de planning, nos équipes commenceront le travail de préparation fin juillet pour le terminer en septembre, laissant les trottoirs non revêtus de produit bitumeux pendant toute cette période.



Attribution des lots

Maitrise d'ouvrage	EHPAD de Neuvic 26 av. du Général de Gaulle	Assistant maitre d'ouvrage	SOCOFIT Avenue Neil Armstrong 33700 Mérignac
Architecte	BVL ARCHITECTURE 54 av. de la Révolution 87000 LIMOGES	Économiste	DELOMENIE 12 rue Robert Schuman 87170 Isle
O.P.C.	CABINET PIQUET 10 rue des Prés 24000 PÉRIGUEUX	Bureau de contrôle	BUREAU VERITAS Le Carré des Pros - Créavallée Sud 24052 Sanilhac
BET fluides / structure / SSI / cuisine	INTECH 6 bd de Saltgourde 24430 Marsac sur l'Isle	BET V.R.D	TEC INFRA 9 rue du 20 août 1944 24110 Saint Astier
Paysagiste	ATELIER B&JN TOURNIER 35 rue Buhan 33000 Bordeaux	BET acoustique	ORFEA ACOUSTIQUE 22 rue Atlantis - Immeuble Antarès - Parc d'Estér - 87069 Limoges
Coordonnateur SPS	DUBOC 21 rue Columbia 87280 Limoges	Lot 01 Terrassement - VRD	BDB 13 ue du Commandant Charcot 33290 Blanquefort
Lot 02 Gros oeuvre	VIDAL 13 rue de la Rivière Chancel 24750 Treliçac	Lot 03 Étanchéité	SAS SCEP ZA de la Chiezas Atur 24750 Boulazac Isle Manoire
Lot 04 Enduit - Parement pierre	DSA AQUITAINE 13 rue Pierre Gauthier 33320 Eysines	Lot 05 Menuiseries aluminium	CMS MENUISERIES 5 chemin de Beauplan 24100 Bergerac
Lot 06 Serrurerie	LACOSTE JP 19 rue des Izards 24000 Périgueux	Lot 07 Plâtrerie - Faux-Plafonds	PPA route de Mareuil 24300 Lussas et Nontronneau
Lot 08 Menuiseries intérieures	MATHIS ET DANEDE Poperdu 24300 Nontron	Lot 09 Revêtements de sols souples	SOLS PRESTIGE 33 ZA du Pays de Langon - 18 rue des Acacias - 33210 Mazerès
Lot 10 Rev. de sols carrelage Faïence	BOUILLON GILLES 32 rue de l'Abattoir 33220 Pineuilh	Lot 11 Peinture	CHORT BÂTIMENT PEINTURE 65 rue de la Libération 24400 Mussidan
Lot 12 Panneaux isothermes	ILITHIA 20 rue Benoist d'Azy 03100 Montluçon	Lot 13 Équipements de cuisine	EQUIP FROID 26 route de Seigne 19000 Tulle
Lot 14 Chauffage - Ventilation Plomberie	ATSE BORDES ZA Les quatre routes 24590 Saint Genies	Lot 15 Électricité	ERELEC 22 rue Alfred Nobel - ZA Landry II 24750 Boulazac Isle Manoire
Lot 16 Ascenseurs	ORONA 2 rue Vert Castel 33700 Mérignac	Lot 17 Rails lève-malade	HILLROM ZI du Talhouët - BP 14 56330 Pluvignier
Lot 18 Nettoyage		Lot 19 Espaces verts	JARDINS DE GUYENNE ZI de Chagneau - 33460 Arsac

Lotissement de la rue des Chênes
Aménagé en début d'année avec la création d'une voie d'accès et ses différents réseaux secs et humides, 12 lots sur 13 ont trouvé acquéreur.



Avenue Général de Gaulle

Comme annoncée dans le dernier bulletin municipal, c'est courant septembre que devrait débuter la réfection complète de cette traversée entre la maison de retraite et la route de Bordeaux (trottoirs, revêtements de la chaussée...).

La vidéo protection

La vidéo protection de notre commune va se renforcer, notamment en centre bourg. Les sites déjà existants se verront modernisés. A noter que dorénavant toutes ces images seront transmises à un serveur. Elles seront stockées sur une période donnée, dans une pièce dédiée et accessible uniquement aux utilisateurs déclarés en préfecture, ainsi qu'aux forces de l'ordre dans le cadre d'une enquête.



Rappel, les principales menaces sont : la délinquance d'appropriation, les troubles à la tranquillité publique, les dégradations et détériorations

Outre l'effet de dissuasion qui n'est plus à prouver, certaines enquêtes ont pu être résolues par la gendarmerie grâce à ces installations. Si ce système est un plus pour la sécurité de notre commune, nous savons par expérience que le risque zéro n'existera jamais.

Ponton flottant pour l'accès des kayakistes (dont PMR)

Implantation d'un ponton flottant, modulaire de 6,00m X 8,00m, accessible aux kayakistes dont ceux à mobilité réduite.

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle.



Columbarium Jardin du Souvenir

Esquisse du projet d'aménagement réalisé par M. Daniel BEAUVOIS, paysagiste conseil, 2 rue de la Poutaque à Neuvic



Assainissement

Obligatoire tous les 10 ans un diagnostic assainissement sera réalisé dans les mois à venir. Avoisinant les 120 K€ pour une commune de notre taille c'est l'Agence Technique Départemental (ATD 24) que nous avons retenue pour nous assister dans la maîtrise d'œuvre de cette opération.



Deux projets sont en cours d'étude par le bureau d'ingénierie SOCAMA :

-terminer le raccordement du secteur urbanisé du quartier de la Gare : la rue du Château Rompu et la route de Puy de Pont (pour rappel la Gare et le village de la Côte ont été desservis en 2019-2020);

-commencer le secteur des Cinq Ponts.

Les résultats techniques et financiers de cette étude, éléments indispensables préalablement à toute prise de décision, nous permettront lorsqu'ils seront connus, de faire alors un choix sur la nouvelle tranche d'assainissement à programmer.

Eclairage public (Programme Nouvelle Donne)

Le programme "Nouvelle Donne" signé avec le SDE 24 pour une période de 6 ans, consistera au remplacement progressif de tous les foyers lumineux par du matériel LED bien moins énergivore. Parallèlement, une extinction partielle de l'éclairage de 22h00 à 6h30 au lieu de 22h30 à 6h00 verra le fonctionnement de chaque foyer lumineux diminuer de 1490h à 1030h par an. L'extinction d'un foyer sur deux sera aussi mise en place pour diminuer la pollution lumineuse sur la biodiversité. L'ensemble de ces mesures permettra des économies conséquentes sur la facture d'énergie. Les premiers travaux sur les secteurs de la Gare/ rue du Château Rompu, rue de Gimel/rue de la Poutaque/rue des Chênes et RD44/route de Grignols commenceront à l'automne.



Base de loisirs

De nouveaux jeux installés et des travaux d'amélioration réalisés sur le bâtiment d'accueil-snack de la base de bateaux électriques.



César et nos champions, Daniel et Patrick passés sur TF1 lors de leur intervention à Vanxains.

Le marché

Notre marché partiellement maintenu pendant la pandémie, a retrouvé un fonctionnement normal. Conscient que nous devons apporter un plus grand choix à ses habitués, nous nous efforçons de compléter l'offre, de valoriser les producteurs locaux et de développer le commerce de proximité.

La fermeture de la rue de Planèze est un plus, tant au niveau de la sécurité que du calme, pour les commerçants et les clients. Cette fermeture est pérenne.

N'oublions pas que plus les commerçants ont de clients, plus il y aura de stands et de choix.

Entre le marché du mardi et celui du samedi, vous trouverez les commerçants suivants :

10 maraîchers,
2 producteurs de miel,
1 étal d'olives,
1 stand de fruits,
1 poissonnier,
1 boucher, 1 boulanger,
2 fromagers,
2 étals de plats
alimentaires à emporter,
1 producteur de vin,
4 stands d'artisanat,
vêtements et articles
chaussants,
1 fleuriste.



Bien évidemment n'oublions pas les commerçants sédentaires neuvicois.

Les médecins de Neuvic

La réflexion de la municipalité sur les risques de désert médical ne date pas d'hier.

Déjà en 2019, nous avons «retenu» un médecin à Neuvic malgré une offre alléchante du centre de santé de Saint-Médard-de-Mussidan. Aujourd'hui nous regrettons vivement le départ des époux Barberis qui, en déménageant à quelques kilomètres d'ici sur la commune de Marsac, ont choisi une activité moins soumise aux difficultés de la ruralité. Bien sûr leur patientèle neuvicoise pourra aller les consulter à Marsac, mais nous savons bien les problèmes de mobilité que beaucoup de nos concitoyens rencontrent.

Cette situation nous conforte dans notre politique à l'égard des médecins : **médecin libéral ou médecin salarié**, nous mettons tout en œuvre pour accueillir de nouveaux généralistes sur notre territoire.

La Mairie a déjà contribué à la mise en réseau informatique du cabinet médical, ce qui permet depuis un an aux internes en formation de recevoir leurs patients dans un cabinet dédié, augmentant ainsi le nombre de consultations par jour.

Comme nous l'évoquions dans une précédente publication, nous allons acquérir le cabinet médical de Neuvic afin d'améliorer son ergonomie et son attractivité pour les futurs jeunes médecins : parfaitement fonctionnel, le cabinet médical de Neuvic n'en méritait pas moins quelques améliorations et la commune ne pouvait faire ces travaux qu'en devenant propriétaire du bâtiment. Ce sera chose faite d'ici quelques semaines.

Dans un même temps, nous voulons aider à mettre en place un **secrétariat médical « physique »** car trop de nos concitoyens ne sont pas familiers de la prise de rendez-vous par internet. C'est également le souhait de certains médecins de Neuvic et en particulier du **Docteur Pauline Tauzin qui posera sa plaque à l'entrée du Cabinet médical de Neuvic début octobre 2022.**



La commune de Neuvic, en accord avec les médecins d'aujourd'hui, pourrait proposer aux jeunes internes qui viennent régulièrement à Neuvic, un projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire répondant à leurs attentes.

Parallèlement au projet de Neuvic, la communauté de communes Isle Vern Salembre s'engage dans un projet de Centre de Santé destiné à des médecins salariés.

Il existe déjà des Centres de Santé financés par le Département, comme celui de Saint Médard-de-Mussidan qui ouvrira prochainement une antenne à Saint-Astier. Dans un entretien accordé au Journal Sud Ouest, Germinal Peiro, président du Conseil Départemental a montré son intérêt pour réaliser des Centres de Santé adossés à des hôpitaux ruraux. On s'attendait donc que nos collègues de la communauté de communes Isle Vern Salembre défendent le projet d'un Centre de Santé Départemental basé à Saint-Astier...

Il n'en est rien, aujourd'hui il y a semble-t-il une majorité d'élus de la CCIVS qui veulent financer un Centre de Santé et l'implanter à Saint-Léon-sur-l'Isle.

Ce village de 2000 habitants qui a laissé partir tous ses médecins libéraux sans réagir ne nous paraît pas le lieu idéal pour installer un Centre de Santé dédié à des médecins salariés.

Les élus communautaires de Neuvic sont contre le projet de Saint-Léon, et cela pour deux raisons :

1^{er} - Un Centre de Santé Départemental aurait un coût nul pour les finances de la CCIVS et donc de Neuvic et des communes avoisinantes, c'est donc ce projet qu'il faut défendre.

2^{ème} - S'il faut faire le choix de financer un Centre de Santé avec le budget de la CCIVS, il faut s'attendre à un déficit important de plus de 100.000€ par an. Pourquoi pas, si cela apporte des médecins à nos habitants. Mais on voit des centres qui, faute de recruter assez de médecins pour "rentabiliser" les coûts de fonctionnement, voient la facture monter à 300.000€ !

Pour éviter cela, le choix de l'emplacement est essentiel et doit plaire non pas aux élus, mais aux futurs médecins que nous voulons attirer dans notre région ! Soyons réalistes : Saint-Léon, dépourvu de Collège, de supermarché, de marché hebdomadaire pour la qualité de vie et sans environnement médical (kinés, dentistes, orthophoniste), ne saura pas répondre aux attentes familiales et professionnelles de ces jeunes médecins.

Nous refusons d'éponger des dettes pour un projet qui, à quelques kilomètres près, aurait toutes les chances de fonctionner à Neuvic ou à Saint-Astier.

Le nouveau contexte règlementaire pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la « zéro artificialisation nette »

L'artificialisation des sols est une problématique essentielle de l'aménagement qui a de fortes conséquences directes et indirectes sur nos territoires.

Elle est une des premières causes de baisse de la biodiversité. Elle contribue également à diminuer la quantité d'espaces agricoles, naturels et forestiers.

Du côté des impacts indirects, l'artificialisation renforce les îlots de chaleur en réduisant les espaces végétaux et en favorisant l'imperméabilisation des sols. De plus, les sols sont des réservoirs de carbone naturels et permettent le développement de la biodiversité ainsi que l'infiltration des eaux pluviales. L'artificialisation nuit

fortement à ces fonctions, favorisant ainsi le réchauffement climatique.

Par conséquent, la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 a fixé un objectif de zéro artificialisation nette d'ici 2050. L'objectif peut paraître lointain mais il devra être atteint par paliers et, dès les dix prochaines années (2021-2031), la consommation totale d'espaces devra être inférieure à la moitié de celle observée sur les dix années précédant cette date (2011-2021).

La contrainte pèse donc dès aujourd'hui sur la politique d'urbanisation des communes.



Les déchets ménagers : un sujet essentiel pour l'image de notre cité

Dans toutes les villes et les villages de France, la collecte et le traitement des déchets ménagers est un sujet majeur pour les élus et leurs administrés.

Pour qui a eu la chance de voyager, qui n'a pas été frappé par la propreté de nos voisins Suisses ou Allemands ou tout simplement chez nous, les charmants petits villages d'Alsace d'une propreté impeccable.



Les cartons d'emballage (cartons bruns) doivent être déposés dans les bacs à cartons

Malgré d'innombrables campagnes de communication, on continue à avoir des dépôts au pied des colonnes ou des bacs aériens.

La phase de tolérance et de compréhension va arriver à son terme et bientôt le SMD3 sera amené à verbaliser les contrevenants ; (amende de classe 5 de 134 €)



Quand une colonne est pleine, il faut en choisir une autre moins remplie même en dehors de la commune.

Pour un département comme la Dordogne qui n'a pas d'incinérateur (Merci Monsieur Cazeau), la seule solution pour avoir un système performant sur le plan environnemental et économique est le système proposé par le SMD3 : bacs aériens ou colonnes semi-enterrées avec le

système de collecte robotisée que vous avez vu fonctionner à Neuvic. Un chauffeur et son camion avec bras articulé remplace le camion benne et ses deux ripeurs à l'arrière.

La TEOM, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (indexée sur le foncier bâti) va être remplacée par une redevance incitative avec une part fixe (abonnement) et une part variable qui sera indexée sur le nombre de sacs noirs. Les bacs à cartons, les bacs à sacs jaunes, les bacs pour le verre et enfin l'accès en déchetterie restent gratuits.

Vous recevrez au cours du **second semestre 2022** une « facture pédagogique » qui vous indiquera le prix à payer en 2023 pour la quantité de sacs noirs que vous aurez déposés.

Service usagers SMD3 : 09 71 00 84 24

Tendances Tarifaires actualisées (juin 2022): collecte en point d'apport volontaire

Usagers en secteur PAV	Part Fixe			Part variable (ouvertures supplémentaires au-delà du forfait)
	Abonnement annuel	Forfait annuel	Total Part Fixe	
Composition du foyer				
1 à 2 personnes	100 €	26 ouvertures (60L)* = 78€	178€/an	3€/ouverture
3 à 4 personnes		52 ouvertures (60L) = 156€	256€/an	
5 personnes et +		78 ouvertures (60L) = 234€	334€/an	

Seuls les apports d'ordures ménagères (sacs noirs) sont facturés. Les apports d'emballages, verre ou carton sont en accès libre et non facturés à l'usager

Résidences secondaires : tarification identique à celle des foyers 1 à 2 personnes

Un projet de Résidence Services Seniors en milieu rural

Ce beau projet, porté par un investisseur privé, prévoit la réalisation à l'angle de l'avenue Général de Gaulle et de la rue Arnaud Yvan de Laporte, d'une Résidence Services Seniors disposée sous forme d'un ensemble immobilier composé de huit maisons regroupant chacune 4 logements meublés de Type T1 et T2 (en rez-de-chaussée, avec terrasse) et d'une maison commune.

Celle-ci accueillera également des logements de Type T1, T1 bis et T2 ainsi que les services communs, la restauration (salle à manger, cuisine de production), une salle d'animation, le hall et l'espace d'accueil, les bureaux administratifs et les locaux techniques.

Le projet s'organisera autour d'une placette sur laquelle seront agencés des espaces de détente et de convivialité.

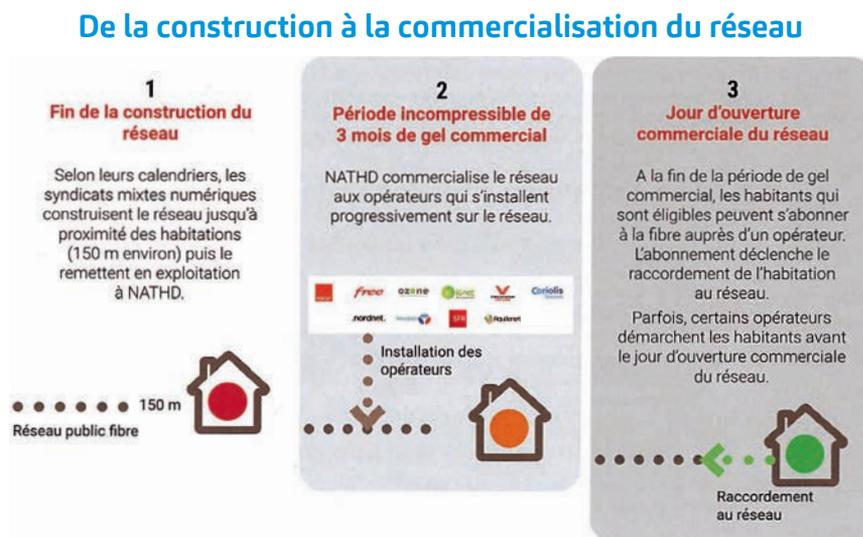


La Fibre en cours de déploiement sur le territoire de la commune

NATHD*, opérateur d'infrastructure mis en place par la Région et les collectivités de 7 départements néo-aquitains (Charente, Corrèze, Creuse, Dordogne, Haute Vienne, Landes et Lot et Garonne) a pour mission l'exploitation du réseau Fibre d'initiative publique et sa commercialisation auprès des opérateurs fournisseurs d'accès à Internet.

Ce qu'il faut savoir

*NATHD : Nouvelle Aquitaine Très Haut Débit



Pourquoi les élus de Neuvic (majorité municipale) ont voté contre le budget de la CCIVS

Chacune des communes qui composent la communauté de communes Isle Vern Salembre a une sensibilité politique et c'est le jeu démocratique.

Jusqu'à présent, les élus communautaires votaient les budgets à l'unanimité ou presque car il s'agissait de budgets servant un projet de territoire, sans considération politicienne.

Depuis que M. Magne a pris la présidence de la CCIVS, nous l'avons alerté à plusieurs reprises sur les dangers de sa gestion.

Il y a d'abord eu des recrutements trop importants, une collectivité ne doit embaucher que lorsque c'est indispensable et aujourd'hui la CCIVS a atteint la côte d'alerte puisque les frais de personnel ont atteint 63% du budget de fonctionnement ce qui est énorme.

De plus, nous avons dénoncé des embauches de complaisance en rappelant que pour nous la République c'est la promotion au mérite et non le copinage.

La situation financière de la CCIVS est passée du **vert au rouge**.

C'est ce que montre très clairement le tableau de notre consultant Michel Klopfer, expert des finances locales indépendant et reconnu comme un référent national.

Le pire, c'est que la création de la communauté de communes qui était censée faire des économies en mutualisant les moyens matériels et humains, a produit l'effet inverse et cela amènera inévitablement une hausse de nos impôts pour la part intercommunale.

Enfin, la commune de Neuvic ne retrouve pas son compte dans la gestion des compétences de la CCIVS. Certes il faut être solidaire des petites communes mais l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers.

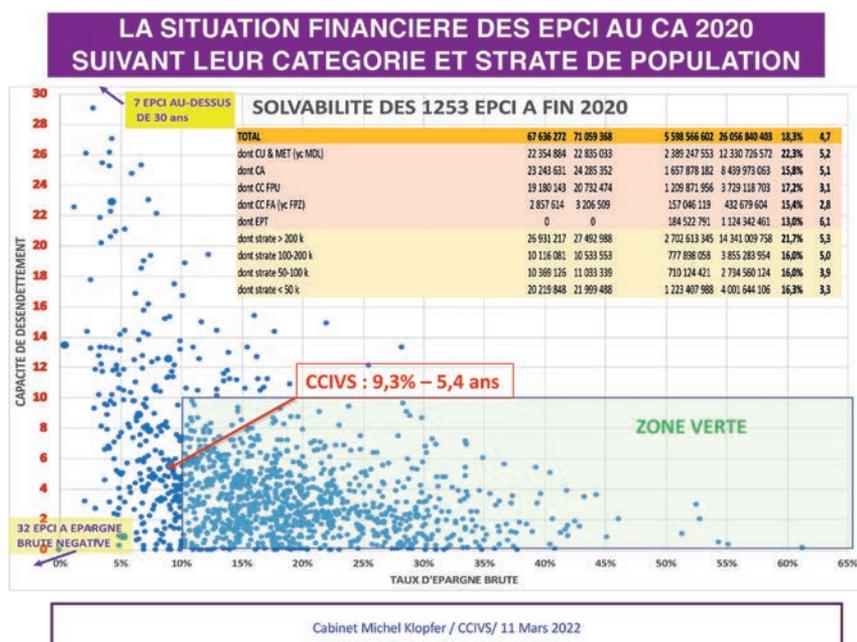
Le tableau ci-dessous mérite d'être étudié.

	AC d'investissement par an	Total des dépenses CCIVS de 2015 à 2020	Total des AC de 2015 à 2020	Participation des communes	Rapport : total des dépenses / total des AC
BEAURONNE	13 783.30	227 352.67	82 699.80	36.37 %	2.74
CHANTERAC	22 944.90	423 384.76	137 669.40	32.51 %	3.07
DOUZILLAC	33 456.20	1 142 543.04	200 737.20	17.56 %	5.69
GRIGNOLS	23 313.00	418 573.65	139 878.00	33.41 %	2.99
JAURE	6 094.10	73 318.98	36 564.60	49.87 %	2.00
LEGUILLAC DE L'AUCHE	38 977.70	559 709.89	233 866.20	41.78 %	2.39
MONTREM	51 861.20	529 785.18	311 167.20	58.73 %	1.70
NEUVIC	151 861.70	1 214 631.35	911 170.20	75.01 %	1.33
SAINT ASTIER	229 817.10	2 854 770.62	1 378 902.60	48.30 %	2.07
SAINT AQUILIN	20 940.80	291 079.80	125 644.80	43.16 %	2.31
ST GERMAIN DU SALEMBRE	37 464.40	300 960.09	224 786.40	74.68 %	1.33
ST JEAN D'ATAUX	5 071.60	39 763.19	30 429.60	76.52 %	1.30
ST LEON SUR L'ISLE	84 090.40	1 219 343.70	504 542.40	41.37 %	2.41
ST SEVERIN D'ESTISSAC	3 517.40	65 756.59	21 104.40	32.09 %	3.11
SOURZAC	46 053.40	439 753.11	276 320.40	62.83 %	1.59
VALLEREUIL	11 452.00	2 12 263.58	68 712.00	32.37 %	3.08
TOTAL	780 699.20	9 971 702.16	4 684 195.20	46.97 %	2.12

La commune de Douzillac a bénéficié d'investissements très importants sur le plan scolaire alors que faute d'élèves, elle a une classe menacée.

Voilà pourquoi la commune de Neuvic souhaite reprendre ses compétences en allant par exemple au Grand Périgueux.

Les délégués communautaires :
Paulette Doyotte, François Roussel, Jean-Philippe Rémy, Géraldine Jahan, Franck Dupreuilh.



Tribune libre de l'opposition

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

C'est dans un contexte général agité que nous abordons cette saison estivale qui normalement aurait du ou devrait nous apporter un certain réconfort après deux années de perturbation liées à la pandémie. Malheureusement il en est autrement.

Ce contexte général un peu inquiétant pour les mois à venir, notamment ce conflit aux portes de l'Europe, est amplifié par les problèmes qui nous touchent localement.

La désertification médicale s'est brutalement aggravée par le départ d'un docteur fin juin.

Qui est responsable de cette situation ?

- conflit entre praticiens.
- intervention de la mairie en rachetant le groupe médical ayant précipité une mésentente entre les médecins.

Le plus grave à mon sens vient aussi du fait que la mairie n'est pas pu ou su désamorcer cette crise qui aujourd'hui met le cabinet médical dans une situation délicate et n'encourage pas de nouvelles arrivées.

La question à se poser est : si l'équipe municipale n'est pas capable de garder des médecins, sera-t-elle capable d'en faire venir ?

Pour ce qui est du groupe d'opposition, nous ferons tout notre possible pour leur apporter notre collaboration afin de sortir de cette situation.

Étant limité par le règlement municipal nous ne pourrions pas aborder des sujets importants notamment les travaux d'assainissement.

Bonnes vacances et nous vous souhaitons une fin d'année apaisée.

Opposition Serge Faure.

L'USAN Rugby

A l'aube de sa 9^{ème} année d'existence, l'union Saint-Astier/Neuvic évolue actuellement en championnat de France Fédérale 3, accession obtenue grâce aux excellents résultats en niveau Ligue Nouvelle Aquitaine post COVID ...

Hélas, l'épidémie coupa court à la première saison sportive après seulement six matchs disputés pour les raisons sanitaires que chacun connaît. Malgré tout, cette première brève expérience à un niveau fédéral beaucoup plus relevé que le régional, nous aura permis d'évaluer le fossé existant entre les deux compétitions et d'y apporter les amendements nécessaires afin de figurer honorablement dans ce nouveau championnat.

A l'aube de sa 9^{ème} année d'existence, l'union Saint-Astier/Neuvic évolue actuellement en championnat de France Fédérale 3, accession obtenue grâce aux excellents résultats en niveau Ligue Nouvelle Aquitaine post COVID ...

Si les lacunes évidentes à des postes stratégiques furent comblées grâce à un recrutement ciblé, il n'en reste pas moins que le travail foncier de formation, tant au niveau de l'école de rugby labellisée récemment que celui du pôle-jeunes, reste la priorité du club et de ses responsables.

Nous sommes d'ailleurs très fiers d'annoncer que pour la première fois depuis sa création, l'USAN enregistre le renfort de cinq jeunes juniors façonnés intramuros qui accèdent à l'échelon séniors pour s'y aguerrir et défendre les couleurs de leur club formateur !

Gageons qu'avec cet apport supplémentaire et la conservation quasi-totale de l'effectif actuel, conjugués avec l'arrivée de nouveaux joueurs confirmés et dans l'esprit que nous défendons, la saison à venir soit prolifique.

Engagés dans une poule nationale que nous connaissons prochainement, nous veillerons à ce que la confiance ainsi que le soutien que nous accorde Madame le Maire Paulette DOYOTTE, soit au niveau des espérances que nous souhaitons tous : celles de représenter au mieux dans une

unité fraternelle l'image de notre beau village de Neuvic en faisant flotter haut les couleurs de notre club !

Une ambition mesurée mais cohérente de fixer un objectif pour les phases qualificatives à la montée en Fédérale 2 pour la saison 2022/2023 nous semble de bon aloi, le club venant d'y échouer à un tout petit point la saison dernière...

Merci aux joueurs, aux entraîneurs, aux dirigeants, aux bénévoles, merci bien évidemment aux supporters de nous accompagner dans ce fabuleux projet !

Un grand coup de chapeau à la mairie, aux services techniques et Monsieur Wilfried BERGER en particulier, pour nos magnifiques installations entretenues de main de maître.

Un petit clin d'œil aux autres associations sportives, culturelles ou artistiques de notre cité.

Vive la jeunesse, vive le Rugby à l'USAN !

Les co-présidents, Gilles et Charly ROTROU



L'association Neuvicoise "Les petits pas Delo"

L'association Neuvicoise "Les petits pas Delo" se mobilise pour l'Ukraine. Depuis le mois de mars cette association se charge de collecter et d'acheminer des vivres, des produits d'hygiène ainsi que du nécessaire médical.

12 convois sont déjà partis, tous les dons sont destinés à des enfants recueillis par un ancien joueur du BBD Roman Virastyuk. Merci aux partenaires Neuvicois : Brasserie du sud-ouest, Intermarché Neuvic, Crédit Agricole, La grande pharmacie de Neuvic.



CONTINUONS LA MOBILISATION

Mail: lespetitspasdelo@gmail.com

Facebook: [@lespetitspasdelo](https://www.facebook.com/lespetitspasdelo)

Cérémonie du 08 mai

La municipalité, les associations patriotiques du secteur, les autorités officielles, les enfants des écoles et la population locale étaient présents.

Après le dépôt de gerbes et la lecture du discours officiel du secrétaire d'État en charge des Anciens combattants, une minute de silence a été observée, suivie de la Marseillaise chantée par les enfants de l'école élémentaire de Neuvic.



Agenda des festivités

Consultable sur le site web de la communauté de communes Isle Vern Salembre - CCIVS :

www.ccivs.fr

ou sur le site web de l'office de tourisme :

www.tourisme-isleperigord.com

Animations de l'été

Deux grands rendez-vous



Neuvic sur Rire, samedi 25 juin, le public était nombreux pour assister aux cinq spectacles de rue malgré une météo capricieuse.



Neuvic gourmand, jeudi 14 juillet, une super ambiance !

Merci au public venu très nombreux partager cette belle soirée festive.



Prochains rendez-vous :

- Dimanche 7 août au boulodrome pour le 36^{ème} salon d'antiquités militaires
- concours photos "Images & zoom" sur le thème "Neuvic insolite". Un seul critère, proposez une photo insolite d'un objet, d'un lieu... Imagination et originalité seront récompensées. Dépôt des photos mi-novembre à la bibliothèque ou au centre multimédia.
- Jeudi 6 octobre, spectacle "Ma maison fait clic clac" à destination des "bébés lecteurs" (0-3ans), spectacle gratuit sur inscription auprès de la bibliothèque